



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 27 mars 2019

Exercice de sécurité civile le jeudi 28 mars en soirée perturbations des transports en commun

Dans le cadre d'un exercice de sécurité civile, **la ligne de métro C sera interrompue le jeudi 28 mars** en soirée jusqu'à la fin de l'exercice. **Les derniers départs depuis chaque terminus se feront à 19h30.**

Pour assurer la continuité de service, **des bus relais** desserviront les stations Cuire, Hénon et Hôtel de Ville Louis Pradel toutes les 20 minutes.

A partir de 18h30, plusieurs lignes de bus du secteur seront impactées :

- **C13** nord direction Montessuy : sera déviée et ne desservira pas les arrêts situés entre les Esses et Cuire
- **C13** nord direction Hôtel de Ville : sera déviée et ne desservira pas les arrêts situés entre J. Ambre Hôpital et Clos Jouve.
- **2** : effectuera un terminus exceptionnel à l'arrêt Hénon. Les arrêts de Les Canuts à Croix-Rousse ne seront plus desservis en direction de Croix-Rousse. Les arrêts de la Croix-Rousse à Hénon ne seront plus desservis en direction dans les deux sens de circulation.
- **33** : effectuera un terminus exceptionnel à l'arrêt Cuire. Les arrêts de Hauts de la Rochette à Croix-Rousse ne seront pas desservis dans les deux sens de la circulation.
- **45** : effectuera un terminus exceptionnel à l'arrêt Les Esses. Les arrêts de Clos Jouve à Croix-rousse ne seront plus desservis dans les deux sens de la circulation.
- **S4** et **S6** : ne circuleront plus

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle
Julia GUIGARD – 04 72 61 66 90

Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03
Standard : 04.72.61.60.60 – Télécopie : 04.78.60.49.38 – <http://www.rhone.gouv.fr>

